

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

La lettre d'information estivale est tournée en général vers le tourisme, le sport et la culture. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux dans ce domaine : les entrepreneurs, les associatifs et nos collectivités qui ont pour ambition d'accompagner ce développement. Depuis la fusion des collectivités du 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes Ambert Livradois Forez gère en direct la compétence tourisme. Le conseil communautaire du 7 juin dernier a fait le choix de déléguer une partie de cette compétence - la promotion touristique et la gestion des offices de tourisme - à la Maison du tourisme du Livradois Forez. Nous restons cependant gestionnaire ou partenaire d'un nombre important d'équipements et de manifestations qui ont pour vocation de renforcer l'activité de l'économie touristique du territoire.

Le début de l'année a été consacré à la préparation budgétaire, dont une synthèse vous est présentée aujourd'hui. Ceux qui le souhaitent peuvent retrouver des documents plus détaillés sur le site intercommunal. Je tiens cependant à tordre le cou à certaines idées reçues. Oui la fusion a un coût, bien que nous n'ayons pas harmonisé les salaires par le haut. Elle a un coût parce que nous tendons vers une harmonisation des services sur le territoire. Les budgets augmentent aussi parce que des transferts de compétences comme la piscine ont eu lieu. Pratiquement 70 % des agents sont affectés à des services à la population : enfance-jeunesse, personnes âgées (EHPAD, portage de repas...), ordures ménagères, sport, culture, environnement, etc.

Cependant, nous gardons la volonté ferme de poursuivre nos engagements en termes d'investissements et surtout de laisser à l'issue de ce mandat une situation financière saine et qui n'obère pas les projets de la prochaine mandature. Ce point peut vous sembler un peu sérieux pour la période estivale, mais il me semble nécessaire à la compréhension de notre action, et c'est une des périodes de l'année où nos services sont particulièrement sollicités pour que vous ayez un bel été sur notre territoire.

Jean-Claude DAURAT,
Président de la communauté
de communes Ambert Livradois Forez

TOURISME « LE TOURISME À INVERSER LA TENDANCE DÉMOG

Quels sont, selon vous, les atouts du territoire en matière de développement touristique ?

M.B : Nous avons une multitude d'atouts sur Ambert Livradois Forez qui permettent de développer une activité touristique importante. Tout d'abord, nous sommes un

territoire de moyenne montagne avec des paysages diversifiés et préservés, propice à la pratique

d'activités de pleine nature pour tous les profils. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons de nombreux sentiers de randonnée très bien entretenus par le réseau RELF (Randonnée en Livradois Forez), un domaine VTT labélisé et reconnu au niveau national, un domaine nordique qui n'a rien à envier aux pistes de ski de fond du Jura avec des vues à 360° exceptionnelles, mais également une petite station de ski alpin très appréciée des débutants.



Michel BRAVARD,
Vice-président en charge
du tourisme et des activités
de pleine nature

N'oublions pas la culture ! Tourisme et culture doivent être indissociables puisque c'est incontestablement un facteur d'attractivité ! Dans ce domaine nous avons une offre diversifiée et de qualité grâce à l'action du Bief et aux nombreux festivals : Mystères et Bulles de Mômes © et sa programmation à destination du jeune public, le Festival d'Ambert qui se renouvelle cette année avec des têtes d'affiche, Le Festival du Volcan du Montpeloux et sa scène unique en France, le Festival de la Chaise Dieu avec plusieurs dates sur le territoire, etc.

Et puis, il faut aussi souligner les richesses patrimoniales telles que le Moulin Richard de Bas et les autres musées du territoire. Félicitons également les belles initiatives publiques et privées comme le Train Agrivap, le golf à Cunlhat, Le Jardin pour la Terre à Arlanc, le parc d'activités de montagne de Prabouré, le parc accrobranche au col de Toutée, etc.

Idée d'activité : moment détente au village vacances Là-Ô

Le village vacances Là-Ô au Brugeron vous propose une formule « Goûter gourmand et espace détente » comprenant l'accès à la piscine, au jacuzzi, au sauna, au Hammam et un goûter gourmand.

- Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Sur réservation au 04 73 72 69 16 ou par mail : contact@sejourslao.com
- Adultes : 7,50 €
Enfants (-12 ans) : 4,00 €



ISME PEUT CONTRIBUER GRAPHIQUE »



Quels sont les axes sur lesquels la communauté de communes doit travailler dans les prochaines années ?

M.B : *Le premier axe sur lequel nous devons œuvrer c'est la qualification des hébergements touristiques. En effet, il y a quelques initiatives privées qui proposent des chambres d'hôtes de qualité mais la majorité du parc d'hébergements est vieillissant et/ou non qualifié.*

Je crois aussi fortement en la conception de produits touristiques packagés, c'est-à-dire proposer à nos touristes des séjours tout compris, de l'activité en passant par l'hébergement et la location de matériel si besoin.

L'accompagnement des prestataires est sans aucun doute un enjeu primordial. Nous devons les aider afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire

puisque'ils sont des maillons essentiels pour l'attractivité d'Ambert Livradois Forez. Lorsque des personnes s'installent sur le territoire ce n'est pas par hasard, c'est qu'ils ont eu un bon accueil.

Le développement touristique est l'affaire de tous, nous devons donc être vigilants à préserver nos paysages, la qualité de nos rivières tant appréciées par les pêcheurs, faire attention à l'urbanisme...

Pourquoi le tourisme a-t-il une importance primordiale sur ce territoire ?

M.B : *La communauté de communes travaille depuis le début de l'année sur le projet de*

Retrouvez toutes les manifestations du territoire dans le nouveau guide des festivités Ambert Livradois Forez

La nouvelle brochure des activités de pleine nature été 2018 est également disponible ! Pour les passionnés de randonnée un topo guide est en cours d'impression sur le Haut Livradois ainsi que des fiches rando sur Olliergues et ses environs. Pour plus d'informations contactez l'office de tourisme :

Tél. : 04 73 82 61 90

Mail : tourisme.ambert@ambertlivradoisforez.fr



potentiels nouveaux habitants. Et comme je l'évoquais précédemment, c'est à ce moment-là que les prestataires touristiques ont un rôle majeur à jouer en misant sur un accueil chaleureux, authentique et en faisant découvrir Ambert Livradois Forez dans sa globalité.

Le territoire offre des emplois, un patrimoine bâti à des prix abordables, une qualité de vie exceptionnelle avec des services de qualité qu'ils s'agissent des conditions de circulation, de la scolarité pour les enfants, de la culture, de la politique sportive, etc. Nous disposons de tous les éléments nécessaires pour faciliter l'installation de nouvelles populations. Le savoir c'est bien, le faire savoir c'est mieux !



Hébergements et activités de pleine nature au cœur de la politique touristique

Depuis la fusion des collectivités du 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes a hérité de la gestion de nombreuses activités touristiques :

- un volet activités de pleine nature avec notamment l'espace VTT Ambert Crêtes du Forez (l'été) et l'espace nordique (l'hiver) ;
- un volet hébergement comprenant les gîtes ruraux (Beurrières, Doranges, Mayres) ainsi que le village vacances Là Ô au Brugeron et le gîte du col du Béal ;
- la gestion de sept bureaux d'information touristique implantés sur le territoire (Olliergues, Cunlhat, Saint Germain l'Herm, Ambert, Saint-Anthème, Viverols et Arlanc).

Afin d'apporter de la cohérence à ces actions, la communauté de communes a réalisé, en 2017, une étude confiée au cabinet Futourism. Cette étude a préconisé de travailler en priorité sur le parc d'hébergements. En effet, Ambert Livradois Forez compte plus de 400 prestataires qui ont un hébergement marchand (hors résidence secondaire) soit plus de 4 500 lits touristiques marchands. L'étude a pointé du doigt le vieillissement du parc d'hébergements ce qui interfère incontestablement sur le développement touristique du territoire. Face à ce constat, un plan de croissance permettant la création ou la modernisation de 950 lits a été élaboré.

Quant aux activités de pleine nature, une dynamique importante existe autour du « Pôle de pleine nature Ambert Crêtes du Forez » aujourd'hui porté par la communauté de communes. Ce pôle a permis de nombreux investissements récents : piste BMX à Ambert, modernisation de la station de Prabouré (randonnée ferrata, parcours filets et téléski) et signalétique touristique. D'autres projets sont également en cours tels que le réaménagement des Pradeaux, une station Trail à l'échelle du Massif du Forez, etc.

Cet élan est aujourd'hui reconnu par un ensemble d'acteurs institutionnels. À ce titre, la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient d'inscrire « Ambert Crêtes du Forez » comme « Territoire d'excellence » sur le volet activités de pleine nature.



Ambert Livradois Forez délègue une partie de sa compétence tourisme

Le 7 juin dernier, le conseil communautaire a choisi de confier son Office de tourisme à la Maison du tourisme du Livradois Forez.

Cet organisme associatif permet, par le regroupement et la mutualisation entre quatre communautés de communes (Billom Communauté, Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez), d'avoir une politique de promotion et de commercialisation touristique plus ambitieuse, et également de miser sur l'image « Parc naturel régional du Livradois Forez » pour développer la destination.

La communauté de communes reste néanmoins compétente pour définir sa politique touristique. En effet, elle s'attachera à mettre en œuvre des projets, à faire évoluer son offre touristique et à assurer la gestion de ses différents équipements tels que le domaine nordique, l'espace VTT, les hébergements, etc.



CULTURE

L'HARMONIE TERRITORIALE

À compter de la rentrée de septembre, tous les habitants d'Ambert Livradois Forez, petits et grands, pourront avoir accès à des cours d'éveil musical, de flûte, d'accordéon, de piano, de guitare ou de batterie.

En effet, depuis le début des années 90, les enfants des communautés de communes du Pays d'Aranc, du Pays de Cunlhat et du Pays d'Olliergues, ainsi que des communes de Bertignat, Saint-Amant-Roche-Savine et Saint-Germain-l'Herm, bénéficiaient de cours de musique de proximité, dispensés par les professeurs de musique du Syndicat d'Animation Musicale en Livradois Forez (SIAMU), auquel adhérait leur collectivité.



La réforme territoriale de 2017, en actant la fusion des intercommunalités, visait aussi la disparition des syndicats inclus au sein des nouvelles communautés de communes.

Attachés à ce service culturel de proximité et convaincus du rôle de la culture comme facteur d'attractivité territoriale, les élus d'ALF ont fait le choix de reprendre cette compétence « Enseignement musical » dans les nouveaux statuts communautaires. Cela signifie que désormais, tous les habitants de la communauté de communes pourront bénéficier des cours de musique qui seront dispensés dans des antennes de proximité sur tout le territoire d'Ambert Livradois Forez.

Des projets d'éveil musical seront également mis en œuvre avec les écoles et les structures de la petite enfance (crèches, relais petite enfance, centres de loisirs...).

Les communes qui le souhaitent pourront utiliser ce service intercommunal pour organiser des interventions musicales en milieu scolaire, moyennant le financement du coût de la prestation.



- Renseignements complémentaires et fiche de pré-inscription sur le site www.ambertlivradoisforez.fr
- Contact : coledemusique@ambertlivradoisforez.fr

BUDGET 2018



26 M€ en
fonctionnement



16 M€ en
investissement



42 M€

10 budgets :

Le budget principal + 7 budgets annexes (zones d'activités, gîtes d'entreprises, atelier relais, activités commerciales, EHPAD, lotissement, assainissement non collectif) + 2 budgets autonomes (Comité Intercommunal de l'Action Sociale, Offices de tourisme)

Le contexte : Ambert Livradois Forez a construit son budget 2018 dans un contexte extrêmement contraint. Elle doit composer avec une baisse des dotations ainsi que l'exigence d'harmonisation et des coûts induits par la fusion en 2017 (7 EPCI et 2 syndicats). Une nouvelle solidarité entre communes et communauté de communes est en construction, elle conditionnera leurs capacités financières et les ressources fiscales du bloc local.

LES GRANDS DOMAINES DU BUDGET

10,1 M€

Pour l'économie
et le tourisme

3 M€ sur les bâtiments d'entreprises,
zones d'activités

1,5 M€ pour le développement
de structures touristiques



6,7 M€

Pour la culture, le sport,
la vie associative

2,3 M€ en 2018 pour la réhabilitation
de la piscine

640 K€ d'aides aux associations locales



8,4 M€

Pour le cadre de vie (Services -
Enfance jeunesse - Environnement -
Agriculture - Forêt)

2,2 M€ pour le développement d'un maillage
de services (Déploiement des Maison de services)

1,5 M€ pour les services à l'enfance jeunesse

1,3 M€ sur les économies d'énergie

1 M€ pour la restauration des milieux aquatiques



5 M€

Pour la gestion des ordures ménagères
et du patrimoine immobilier d'ALF



2 M€

Pour le social

670 K€ pour le
portage de repas



2,2 M€

Ce qu'ALF reverse à ses communes

1,9 M€ (FNGIR)

Ce que ALF reverse à l'État

* Ces chiffres font état des dépenses de fonctionnement et des projets d'investissement, hors charges de personnels. Ils sont issus du budget principal, des budgets annexes et des budgets autonomes.

www.ambertlivradoisforez.fr

AMBERT LIVRADOIS FOREZ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

15 avenue du 11 Novembre • 63 600 AMBERT • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

LETTRE D'INFO N°3 • JUIN-JUILLET-AOÛT 2018



TOURISME ET CULTURE

des compétences qui évoluent